



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 16 janvier 2023 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil soit :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Madame la conseillère Jean-Guy Brousseau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Est aussi présente :

Tracey Hérault, directrice générale

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. Ouverture de la séance

Mot de bienvenue

2. Constatation du quorum

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 12, 22 décembre 2022 et du 5 janvier 2023
6. Résolution pour accepter le taux taxation
7. Annuaire de subvention Québec 2023
8. Combeq
9. Formation DGA
10. 4% augmentation pour employés
11. Bobcat
12. Contrat Gilles Lemay
13. Pompier
14. Résolution pour achat d'équipement voirie
15. Facture payable
16. Lampadaire
17. Période de question
18. Conseil nouvelle
19. Clôture de la séance

2023-01-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

4. Déclaration conflit d'intérêt

Madame la conseillère Louise Grenier fait une déclaration de conflit d'intérêt avec le point 10

5. Adoption du procès-verbal de la séance 12 et 22 décembre 2022 et 5 janvier 2023

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-01-002 Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseil Jean-Guy Brousseau il est résolu que le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022 soit adopté tel que présenté.

2023-01-003 Sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier et appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle il est résolu que le procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022 soit adopté tel que présenté.

2023-01-004 Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon et appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau il est résolu que le procès-verbal de la séance du 5 janvier 2023 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

6. Résolution pour adopter le taux taxation pour année 2023

2023-01-005 **RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE TAUX TAXATION POUR ANNÉE 2023**

ATTENDU QUE la municipalité a adopté le budget pour l'exercice financier 2023 en date du 22 décembre 2022 ;

ATTENDU QUE le taux de taxation sera pour l'année 2023 sera de \$0.94/\$100

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette et appuyé par Monsieur le conseil Pierre Jolicoeur et unanimement résolu que le nouveau taux de taxe 2023 est de \$0.94/100\$.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

Madame la conseillère Adrienne Turgeon contre

7. Annuaire subvention Québec 2023

2023-01-006

ANNUAIRE SUBVENTION QUÉBEC 2023

ATTENDU QUE la municipalité de l'Île-Du-Grand-Calumet voudrait faire l'achat de l'Annuaire des Subventions Québec 2023 :

ATTENDU QUE le montant de la liste est de \$69.95 ;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle et appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette et résolu unanimement de faire l'achat de l'Annuaire des Subventions du Québec 2023

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

8. COMBEQ

2023-01-007

COMBEQ

ATTENDU QUE la municipalité voudrait renouveler l'adhésion avec Combeq ;

ATTENDU QUE le montant de renouveler est de \$125.00 ;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Brousseau et appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle et résolu unanimement de renouveler l'adhésion avec Combeq

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

9. Formation DGA

2023-01-008

FORMATION DGA

ATTENDU QUE la DGA voudrait avoir des formations dans la programmation de solution PG

ATTENDU QUE le conseil dit qu'il y a de l'argent dans le budget pour des formations ;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier et appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle et unanimement résolu que la DGA fasse une formation.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

10. 4% augmentation pour employer

2023-01-009

4% AUGMENTATION POUR EMPLOYER

ATTENDU QUE le conseil municipal donne une augmentation pour les 5 employés ;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle et appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et résolu unanimement de donner le 4% d'augmentation au 5 employés.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

Madame la conseillère Louise Grenier se retire.

11. Bobcat

2023-01-010

BOBCAT

ATTENDU QUE la municipalité va acheter une lame à neige pour le Bobcat de Elliott Farm Equipment Ltd ;

ATTENDU QUE le prix pour la lame à neige est de \$3933.00 plus taxe ;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon et appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et résolu unanimement d'acheter la lame à neige au montant de \$3933.00 plus taxe.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

12. Contrat Gilles Lemay

2023-01-011

CONTRAT GILLES LEMAY

ATTENDU QUE la municipalité voudrait renouveler le contrat de nettoyage avec Gilles Lemay ;

ATTENDU QUE le conseil va renouveler le contrat de Gilles Lemay pour nettoyer ;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle et appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur et résolu unanimement de renouveler le contrat.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

13. Pompier

2023-01-012

POMPIER

ATTENDU QUE Shawn Bowie chef pompier demande pour l'embauche de Sylvain Tremblay comme pompier ;

ATTENDU QUE le conseil est en accord pour l'embauche de Sylvain Tremblay comme pompier ;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon et appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier et unanimement résolu que Sylvain Tremblay soit pompier

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

14. Résolution pour achat d'équipement pour voirie

2023-01-013

RÉSOLUTION POUR ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR VOIRIE

ATTENDU QUE le conseil municipal va acheter une scie à chaîne ;

ATTENDU QUE le prix pour une scie à chaîne de STIHL 291 ms au montant de \$629 plus taxe de Aylmer Repair ;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon et appuyé par Monsieur Pierre Jolicoeur et résolu unanimement d'acheter la scie à chaîne de marque STIHL 291ms au montant de \$629 plus taxe de Aylmer Repair.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2023-01-014

15. Adoption des listes de comptes payés et payables

ADOPTION DES LISTES DE COMPTES PAYÉS ET PAYABLES

CONSIDÉRANT QU'une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

- Chèques # 2009 à # 2030 totalisant \$ 63 491.35;
- Salaires totalisant \$21 582.15;
- Payable de 2023 jusqu'au 16 janvier 2023 : \$42 434.00

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier, il est résolu d'entériner la liste des comptes à payer et payables pour un total de \$.127 507.50

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent(es)

2023-01-015

16. Lampadaires

LAMPADAIRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un contrat avec le Groupe Boisvert construction ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait des demandes pour changer des lumières à la Bibliothèque et le Club Age d'Or et pour des lampadaires

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon et appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle et unanimement résolu de faire réparer les lumières à la Bibliothèque et Club Age d'Or.

Maire Corriveau dit que Madame Hérault va chercher pour avoir un meilleur prix sur les lampadaires.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

17. Période de questions

Ouverture 19h15 et fermer 19h20

18. Nouvelles des membres du conseil

Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Aucune nouvelle

Madame la conseillère Louise Grenier
Devenir membre pour le Club Age d'Or au montant de \$10.00

Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau
Aucune nouvelle

Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau
Aucune nouvelle.

Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Aucune nouvelle

Madame la conseillère Guylaine La Salle
Aucune nouvelle

19. Clôture de la séance

2023-01-016

Sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu de clore la présente séance à 19h26

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Jean-Louis Corriveau, maire

Tracey Hérault, directrice générale